



Réseau Syndical Migrations Méditerranéennes Subsahariennes (RSMMS)

COMMUNIQUE

Nous, organisations syndicales membres du Réseau Syndical Migrations Méditerranéennes Subsahariennes (RSMMS), réunies à Tunis (Tunisie) le 23 juillet 2017 :

- Ayant pris connaissance de la réunion des ministres de l'intérieur de la Méditerranée centrale qui a lieu à Tunis le lundi 24 juillet 2017 pour examiner les fonds fiduciaires d'urgence mis en place par l'Union européenne pour « tarir la source de la migration irrégulière en finançant l'emploi et la réintégration des personnes qui rentrent dans leurs pays d'une part, et pour prendre des mesures pour mieux contrôler un nombre de routes de migration irrégulière qui transitent par le Niger, le Tchad et la Libye d'autre part ».
- Constatons avec regret la poursuite par les gouvernements des Etats méditerranéens du Nord et du Sud, de la politique ultra sécuritaire basée sur des mesures répressives à l'encontre des migrants, comme seule alternative de gestion de la migration ».
- Regrettons que l'Union Européenne et les pays riverains de la Méditerranée favorisent les accords de bon voisinage, de réadmission et d'érection des centres de rétention, afin d'externaliser les frontières européennes en les érigeant en conditionnalités pour l'aide au développement.
- Fustigeons la criminalisation par l'Union Européenne des organisations non gouvernementales qui apportent de l'assistance aux migrants aussi bien en mer que dans le désert.

- Considérons que les moyens énormes investis dans le contrôle et la militarisation des frontières terrestres, maritimes et aériennes, devraient être destinés à appuyer de véritables politiques et programmes de développement économique et social et offrir des opportunités de travail décent dans le respect des principes démocratiques.
- Appelons à mieux faciliter la mobilité des migrants de manière sécurisée et régulière en favorisant les cadres de gestion tripartites où les gouvernements, les employeurs et les travailleurs veilleront au respect des droits humains et des conventions internationales.
- Estimons que la volonté des peuples doit être respectée dans la gestion de la gouvernance nationale des pays afin d'éviter les interventions militaires dramatiques dont les conséquences se manifestent dans la situation désastreuse en Libye et en Syrie, et d'accompagner des processus nationaux de dialogue qui préservent la paix, l'intégrité territoriale et le développement dans chaque pays.
- Lançons un appel pressant à tous les gouvernements du Nord et du Sud de la Méditerranée ainsi que de l'Afrique subsaharienne, à s'engager résolument à respecter les droits des migrants qui séjournent, vivent ou transitent par leurs pays, en veillant sur leurs conditions de séjour et de travail décent.
- Appelons à la mise en place dans les meilleurs délais d'un cadre multilatéral de gestion de la migration internationale, pour veiller au respect des droits humains des migrants, de leurs droits économiques et sociaux, des accords bilatéraux et multilatéraux de protection des migrants, et des conventions internationales sur la migration.

Organisations signataires :

UGTT (Tunisie), CFDT (France), CGIL (Italie), CGTM (Mauritanie), CNTS (Sénégal), CNTS FC (Sénégal), CSA (Sénégal), CSI Afrique, UDTs (Sénégal), UMT (Maroc), UNSAS (Sénégal), USTN (Niger).